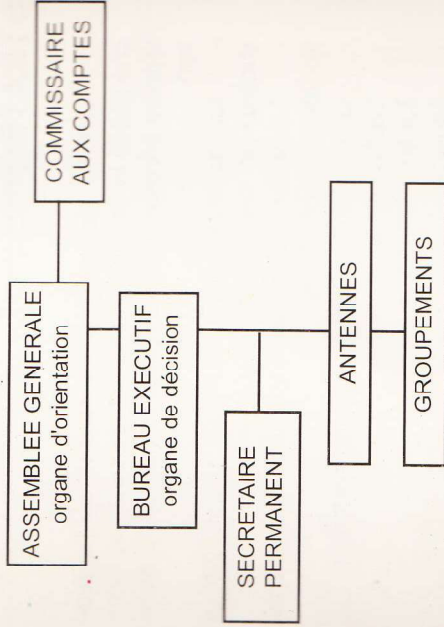


## ORGANIGRAMME



## ACTIVITES :

- Construction d'un siège
- Sensibilisation sur les violences faites aux femmes ;
- Promotion des droits humains
- Formations
- Appui-conseil, orientation de femmes victimes de violence ;
- Epargne crédit
- Equipement et installation de moulins à grain.
- Lobbying et plaidoyer
- Renforcement du partenariat avec tous les acteurs intervenant dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants tant au niveau national, régional, qu'international.
- Etude nationale sur la répudiation
- Initiation d'un avant projet de texte de loi réglementant le mariage et le divorce au Niger.



## ZONES D'INTERVENTION

L'UPFN est une organisation féminine nationale Elle intervient dans la communauté urbaine de Niamey et les sept(7)chefs lieux de région

## AFFILIATIONS :

- CONGAFEN
- ROASSN
- (RAIL/IST/VIH/SIDA
- Réseau inter africain de lutte contre la violence faites aux femmes (RIAL/DLVF)
- Réseau d'action et de concertation (RESAC)

## PARTENAIRES

- REPUBLIQUE DU NIGER
- NOVIB - OXFAM- QUEBEC
- Fonds de développement de femmes africaines
- FNUJAP
- Services techniques de l'état
- K.F.W

## ADHESION

Elle est ouverte et flexible aux individus de toutes les professions, aux associations et groupements féminins impliqués et intéressés aux droits de femmes et des enfants.

## CONDITIONS

- Accepter les statuts et règlement intérieur
- Acheter la carte de membre
- S'acquitter de la cotisation annuelle
- Participer activement aux activités de l'ONG.



O-N-G  
UPFN

O-N-G  
UPFN



**Une organisation féminine  
créée pour lutter contre toute  
forme de discriminations et  
de violence à l'égard des  
femmes et des enfants et la  
défense de leurs droits.**



Sur la route de Ouallam,  
1<sup>er</sup> tournant à gauche entre le mur  
de l'OPVN Lazaret et les premières  
maisons de la cité chinoise  
à environ 500m en face de  
la mosquée Bayanouli Islam.

E-mail : [Upfn22@yahoo.fr](mailto:Upfn22@yahoo.fr)  
Tel: 00227-53-53-54-53  
00227-53-51-52-33

## HISTORIQUE

Créée le 31 mai 1992, l'UPFN est une association pour la promotion de la femme, apolitique et non confessionnelle. Elle a été restructurée en 2001 pour devenir une organisation non gouvernementale (ONG) du même nom, reconnue par arrêté n° 497/MI/DAPJ/DLP du 28 décembre 2001.

## BUT :

Contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de l'enfant.

## MISSION :

Lutter contre toute forme de violence et de discrimination à l'égard de la femme et de l'enfant.

## VISION :

Parvenir à s'imposer sur le plan national en tant que structure de référence en matière de lutte contre toute forme de violence et de discrimination à l'égard de la femme et de l'enfant.

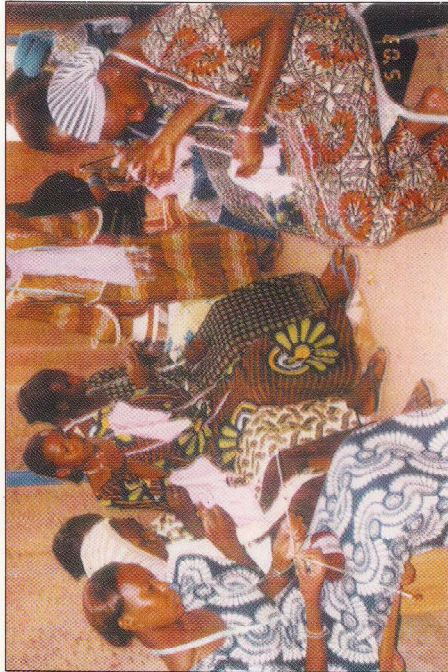
## OBJECTIF :

Lutter contre toute forme de violence et de discrimination à l'égard de la femme et de l'enfant.

## NOS VALEURS ET PRINCIPES

- ◆ Renforcer les capacités d'intervention de l'ONG en matière de défense des droits de la femme et de l'enfant ;
- ◆ Se constituer partie civile pour défendre les droits de la femme ;
- ◆ Promouvoir les droits de la femme et de l'enfant pour plus d'équité et d'égalité.
- ◆ Développement du leadership féminin ;
- ◆ Lutter contre toute forme d'exploitation des enfants ;
- ◆ Faire participer les enfants à la promotion de leurs droits et au développement de leurs milieux ;

- ◆ Promouvoir les activités favorisant une autonomie financière de la femme ;
- ◆ Encourager l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;
- ◆ Encourager la scolarisation des filles ;
- ◆ Vulgariser la technologie pouvant contribuer à la protection de l'environnement ;
- ◆ Lutter contre la désertification ;
- ◆ Contribuer à l'amélioration de la santé de la femme et de l'enfant ;
- ◆ Réinsérer les filles déscolarisées.
- ◆ Lutter contre la pauvreté.



## STRATEGIES :

- LUPFN met un accent particulier sur l'approche genre et la participation communautaire dans la mise en œuvre de ses programmes d'intervention ;
- La communication pour des changements sociaux de comportement durable ;
- Le renforcement des capacités et la promotion des compétences
- Le suivi et l'évaluation des interventions
- La formation
- La sensibilisation
- Le lobbying
- La mobilisation de ressources internes et externes.



## DOMAINES D'EXPERTISE :

- ◆ Violence à l'égard de la femme et l'enfant ;
- ◆ Défense des droits de la femme ;
- ◆ Lutte contre les ISTM/H/SIDA ;
- ◆ Assistance et orientation des femmes victimes de violence ;
- ◆ Autonomie financière des femmes ;
- ◆ Formations ;
- ◆ Recueil et traduction de textes de loi favorables à la femme ;
- ◆ Traduction et vulgarisation de droits de femmes ;
- ◆ Renforcement des capacités des points focaux.
- ◆ Lobbying et plaidoyer.

## DIFFUSION D'INFORMATION

- L'UPFN publie tous les 6 mois. Femmes en devenir. Il est distribué aux partenaires.